

Trajectoires de la France - Afrique : Entre Représentations Stratégiques et Réalités Opérationnelles Sécuritaires

ABRAHAM HONORÉ

*Enseignant-Chercheur à l'École Internationale
des Forces de Sécurité (EIFORCES)
honoreabraham2006@gmail.com*

Résumé

Notre étude aborde le problème de la dissonance persistante entre les représentations d'un partenariat franco-africain renouvelé et les réalités opérationnelles vécues en Afrique, notamment dans les secteurs militaro-sécuritaires. Notre objectif principal est de juger de la cohérence logique et de la consistance empirique de la thématique "France-Afrique" en évaluant la validité de l'hypothèse d'une dépendance structurelle. La méthodologie employée repose sur l'analyse stratégique des documents et sur l'interprétation stratégique des entretiens semi-directifs menés auprès des officiers supérieurs africains des institutions de formation militaire de haut niveau (2010-2020), notamment à Yaoundé et Bamako. Les résultats principaux indiquent que, si les représentations historiques d'une tutelle persistent fortement au sein des élites militaires, l'analyse objective confirme une dépendance structurelle critique, notamment logistique et aérienne. Cette dépendance est exacerbée par la compétition géoéconomique et géostratégique tierce. Notre étude conclut que la sortie du dilemme France-Afrique nécessite une transformation radicale du modèle, passant d'une substitution des forces à une souveraineté des moyens, et propose une feuille de route pour une autonomie stratégique africaine concertée.

Mots-clés : france-afrique, dépendance structurelle, sécuritisation, élites militaires, autonomie stratégique

Abstract

Our study addresses the problem of the persistent dissonance between the representations of a renewed French-African partnership and the operational realities experienced in Africa, particularly in the military and security sectors. Our primary objective is to assess the logical coherence and empirical consistency of the "France-Africa" theme by evaluating the validity of the structural dependence hypothesis. The methodology employed is based on the strategic analysis of

documents and the strategic interpretation of semi-directive interviews conducted with African superior officers from high-level military training institutions (2010-2020), notably in Yaoundé and Bamako. The main results indicate that, while historical representations of trusteeship strongly persist among military elites, objective analysis confirms a critical structural dependence, particularly in logistics and air power. This dependence is exacerbated by third-party geoeconomic and geostrategic competition. Our study concludes that escaping the France-Afrique dilemma requires a radical transformation of the model, shifting from force substitution to sovereignty of means, and proposes a roadmap for concerted African strategic autonomy.

keywords: france-afrique, structural dependence, securitization, military elites, strategic autonomy

Introduction

L'analyse des Trajectoires de la France-Afrique, regroupée sous le vocable polysémique de « France-Afrique », envisagée sous l'angle des représentations stratégiques et des réalités opérationnelles sécuritaires, s'impose aujourd'hui comme un sujet d'une pertinence heuristique, épistémologique et praxéologique impérieuse. Notre choix thématique est motivé par le constat d'une rupture systémique entre Paris et ses partenaires historiques, rendant nécessaire une analyse qui dépasse la simple chronologie pour embrasser un mouvement continu, une évolution historique et des perspectives d'avenir. Dans un système international en pleine mutation, la compréhension de ces rapports ne peut plus faire l'économie des apports de penseurs africains majeurs tels qu'Achille Mbembe, qui souligne la persistance d'une rationalité postcoloniale (Mbembe, 2000 : 124), ou Niagalé Bagayoko, dont les travaux sur l'architecture de sécurité en Afrique mettent en exergue l'inadéquation des modèles importés face aux réalités endogènes (Bagayoko, 2018 : 12). Cette dynamique de crise se cristallise autour d'une perception de septuple intempérance française — électorale, politico-administrative, politico-diplomatique, politico-stratégique, politico-économique, socioculturelle et symbolique — laquelle constitue le cœur des griefs exprimés par les opinions publiques et les élites. Cette omniprésence

perçue, qui va de l'ingérence supposée dans les processus de dévolution du pouvoir à la prédominance des intérêts économiques et culturels, fragilise la légitimité des dispositifs de coopération. Subséquemment, l'intérêt stratégique de notre sujet pour les décideurs réside dans la nécessité de déconstruire ces formes d'intempérance afin de restaurer une souveraineté effective et une stabilité régionale durable. Le fondement théorique de notre recherche s'ancre rigoureusement dans l'École de Copenhague, principalement à travers la Théorie de la Sécuritisation. Selon Barry Buzan *et al.*, la sécurité n'est pas seulement une condition objective, mais un acte de langage permettant de légitimer des mesures d'exception (Buzan *et al.*, 1998 : 23). Cette approche théorique, permet d'appréhender comment certains enjeux sont érigés en menaces existentielles par le discours politique pour justifier une présence militaire pérenne. En croisant cette approche avec l'exigence de « falsifiabilité » de Karl Popper (Popper, 1959 : 23), nous cherchons à confronter la dimension intersubjective des représentations stratégiques aux réalités opérationnelles vécues sur le terrain militaire. L'usage des termes « stratégiques » et « opérationnelles sécuritaires » ancre ainsi notre étude dans le domaine des sciences militaires de haut niveau, où la décision politique rencontre l'efficacité tactique. La problématique centrale réside donc dans la dissonance flagrante entre les discours d'un partenariat officiellement renouvelé (Maurer, 2010 : 15) et les réalités d'une asymétrie de puissance persistante. Dès lors, la question centrale est de savoir quelles sont les véritables représentations et réalités de la France-Afrique en Afrique ? Pour y répondre, nous formulons deux interrogations opérationnelles : comment les élites militaires africaines perçoivent-elles l'évolution de la coopération sécuritaire et quel est l'impact de la compétition tierce (Chine, Russie, Turquie) sur la réalité de l'influence française ? L'objectif stratégique de notre étude est de confronter les discours de légitimation aux perceptions réelles des cadres de défense face à la septuple intempérance évoquée. Notre hypothèse centrale postule que les réalités opérationnelles sont désormais perçues comme un facteur de dépendance structurelle plus que comme un levier d'intégration. Nos hypothèses opérationnelles

suggèrent que les nouvelles structures de coopération ne modifient pas l'image de tutelle et que la pression des nouveaux compétiteurs force la France à une redéfinition de ses objectifs (Charbonneau, 2017 : 91). Notre méthodologie repose sur l'analyse stratégique de documents et l'interprétation d'entretiens semi-directifs menés entre 2010 et 2020 auprès des officiers supérieurs de l'ESIG/EIFORCES à Yaoundé et de l'EMP à Bamako. Notre schéma de raisonnement s'articule autour d'un plan binaire : la première partie déconstruit la dimension subjective des représentations stratégiques (1), tandis que la seconde explore la dimension objective des réalités opérationnelles (2).

1. la dimension subjective des représentations stratégiques France-Afrique construites par l'histoire

Sous le prisme de la sécuritisation, cette première partie analyse les représentations subjectives de la France-Afrique. Afin de valider l'hypothèse d'une dépendance structurelle alimentée par la septuple intempérance, l'étude examine le poids historique du discours post-colonial (1.1) (Afeli, 2003 : 10) et cartographie les perceptions stratégiques des élites militaires africaines (1.2) (Maurer, 2010 : 15).

1.1. L'évolution historique de la france-afrique et le poids du discours post-colonial.

La trajectoire historique des relations franco-africaines, communément désignée sous le vocable de « France-Afrique », s'inscrit dans une continuité structurelle où l'accession aux souverainetés nominales, lors des décolonisations des années 1960, n'a point signifié une rupture épistémologique. Au contraire, nous assistons à une mutation sophistiquée des modes d'influence. Concomitamment à l'émergence des organisations d'intégration régionale telles que la CEDEAO ou la CEEAC, ce concept s'est sédimenté comme une réalité complexe où le contrôle direct de l'époque coloniale s'est mué en un réseau d'interdépendances asymétriques. Selon Frantz Fanon, cette transition a souvent masqué le maintien d'une emprise stratégique par le biais de relais politiques,

administratifs et militaires (Fanon, 1961 : 38). Ce legs historique jette les bases de ce que nous qualifions de septuple intempérance — électorale, politico-administrative, politico-diplomatique, politico-stratégique, politico-économique, socioculturelle et symbolique. Cette immixtion multidimensionnelle nourrit le discours post-colonial en le présentant comme l'antithèse absolue de l'autonomie stratégique du continent. En vertu de la Théorie de la Sécuritisation, ces héritages ne sont pas de simples vestiges factuels ; ils font l'objet d'une construction discursive intense par les acteurs régionaux qui les érigent en menaces existentielles pour la souveraineté. Notre hypothèse centrale de dépendance structurelle trouve une illustration flagrante dans les mécanismes persistants du Franc CFA. Pour Achille Mbembe, les obligations de dépôt auprès du Trésor français et les garanties monétaires centralisées sont perçues, au sein de l'UEMOA et de la CEMAC, comme un vestige du contrôle régalien sur les leviers économiques les plus intimes des États (Mbembe, 2000 : 124). Cette intempérance politico-économique bride l'intégration monétaire réelle, fragilise les politiques de change autonomes et pérennise une image de tutelle difficilement compatible avec les aspirations africaines à l'émergence économique globale. Par ailleurs, cette dynamique de dépendance se manifeste avec une acuité singulière dans le domaine régalien de la défense. Malgré les évolutions doctrinales successives, allant de la "coopération de substitution" au "partenariat de soutien", la présence permanente de forces pré-positionnées au Gabon, au Tchad, au Sénégal ou à Djibouti est régulièrement interprétée par les organes de l'Union Africaine (UA) comme un déni de la liberté d'action des armées nationales. Comme le souligne Hélène Dubois, les interventions militaires motivées par la "protection des ressortissants" ou la "restauration de la légalité démocratique" — bien que légitimées par des accords bilatéraux — sont souvent décryptées par les sociétés civiles et une partie des états-majors comme une réactivation des prérogatives de l'ancienne puissance coloniale (Dubois, 2015 : 68). Ce constat vient confirmer notre hypothèse opérationnelle 1 relative à la persistance d'une image de tutelle symbolique et politico-stratégique qui s'auto-entretient par

la répétition des interventions unilatérales. Toutefois, une analyse rigoureuse impose de confronter ces représentations critiques à des réalités opérationnelles beaucoup plus nuancées et parfois contradictoires. L'opération Serval au Mali en 2013 en est le paroxysme : sollicitée officiellement par Bamako et validée par la CEDEAO ainsi que par le Conseil de Sécurité de l'ONU, elle démontre que la capacité de projection française peut être perçue comme un outil de sauvegarde vital face à un péril djihadiste imminent (Vellut, 2018 : 45). Dans ce contexte d'urgence absolue, l'image de tutelle s'efface temporairement derrière l'utilité opérationnelle de la puissance de feu française. En outre, le renforcement des capacités africaines via le programme RECAMP et le soutien logistique aux missions de paix régionales (comme la MISMA ou la MINUSMA) témoignent d'une volonté réelle de montée en puissance des forces endogènes. Ces initiatives tempèrent la thèse d'un rejet unilatéral de la coopération, révélant plutôt une demande africaine de partenariat technique, mais dépourvue de son corollaire d'ingérence politique (Charbonneau, 2017 : 91). Bien plus, les réformes monétaires engagées récemment, notamment le passage annoncé du Franc CFA à l'Eco en Afrique de l'Ouest, suggèrent un recul, certes progressif et contesté, de l'intempérance politico-administrative (Sy, 2021 : 18). En clair, si l'héritage historique et le poids du discours post-colonial ancrent solidement la perception d'une dépendance structurelle dans l'imaginaire collectif, l'analyse des faits révèle une coopération complexe, souvent sollicitée face aux impératifs de survie sécuritaire immédiate. Dès lors, pour valider définitivement la profondeur de cette image de tutelle et comprendre pourquoi le ressentiment persiste malgré l'utilité technique de la France, il convient de s'écarter des discours institutionnels lissés. Il s'agit désormais de sonder la psyché des acteurs opérationnels qui vivent ce partenariat au quotidien. C'est pourquoi la sous-partie suivante procède à une cartographie des représentations actuelles chez les élites militaires africaines, afin de mesurer comment ces trajectoires historiques informent leur perception stratégique contemporaine.

1.2. La cartographie des représentations actuelles chez les élites militaires africaines.

Dans le sillage de l'analyse historique portant sur la sédimentation des discours post-coloniaux, il convient d'examiner avec une rigueur chirurgicale la manière dont les cadres de défense africains perçoivent, évaluent et intériorisent aujourd'hui la coopération avec Paris. Cette cartographie des représentations s'avère déterminante pour éprouver la validité de notre hypothèse opérationnelle 1 relative à la persistance d'une image de tutelle. Sous le prisme de la théorie de la sécuritisation, l'élite militaire, en tant que réceptrice privilégiée et opératrice directe du partenariat, procède à une évaluation constante de la légitimité de la présence française. Ce processus cognitif transforme fréquemment des enjeux purement techniques en symboles puissants de dépendance souveraine ou d'émancipation manquée. En premier lieu, l'un des griefs les plus saillants et récurrents exprimés par les officiers supérieurs, notamment lors de séminaires au sein de l'École Supérieure Internationale de Guerre (ESIG), concerne l'asymétrie marquée dans le partage du renseignement et des capacités technologiques de pointe. Bien que l'appui opérationnel français soit jugé indispensable sur le terrain, la rétention perçue des moyens de surveillance critiques — tels que les systèmes ISTAR (Intelligence, Surveillance, Target Acquisition, and Reconnaissance) — et l'exclusivité des vecteurs de frappes aériennes sont interprétées de façon symptomatique. Cette configuration n'est plus lue comme une simple contrainte logistique, mais comme un mécanisme délibéré de dépendance structurelle. Pour nombre d'officiers africains engagés dans des cycles de planification stratégique, ce contrôle monopolistique sur le « temps réel » et l'imagerie satellitaire garantit à la France une suprématie décisionnelle absolue sur le théâtre, reléguant de facto les forces nationales à un rôle de partenaires subalternes, cantonnés à l'exécution tactique sans vision globale. De surcroît, une seconde critique fondamentale s'articule autour de l'imposition tacite de standards doctrinaux. Les exercices multinationaux et les programmes de formation tendent à privilégier de manière systématique l'interopérabilité avec les normes de l'OTAN

ou de l'armée française, au détriment des besoins spécifiques et des réalités asymétriques auxquels font face les Forces Africaines en Attente (FAA). Cette standardisation est vécue comme une manifestation de la septuple intempérance, plus précisément sous sa forme politico-stratégique. En infusant une culture militaire exogène au sein des états-majors de la CEDEAO et de la CEEAC, l'influence française est perçue comme une tentative de « formatage » normatif qui bride l'émergence d'une pensée militaire authentiquement endogène, réactivant ainsi l'imaginaire d'une tutelle pédagogique et intellectuelle. Enfin, la gestion perçue comme unilatérale des retraits et redéploiements récents, illustrée par les fins brutales des opérations Barkhane au Mali ou Sangaris en République Centrafricaine, a cristallisé un sentiment de trahison stratégique. La priorité accordée aux impératifs politiques internes de Paris, parfois au mépris d'une concertation organique avec les instances régionales africaines, renforce la représentation d'une France agissant en « maître du jeu » souverain. Cette attitude suggère que les engagements collectifs sont secondaires face aux intérêts nationaux de l'ancienne puissance coloniale, validant le sentiment d'une asymétrie de considération. Toutefois, une lecture objective et balancée de la coopération exige de confronter ces perceptions critiques à des réalités documentées de succès mutuels et de transferts de compétences réels. À l'opposé de l'idée d'un rejet unilatéral, l'opérationnalisation des Postes de Commandement conjoints, notamment dans l'architecture initiale du G5 Sahel, a témoigné d'une appropriation croissante des rôles de planification par les officiers africains. Ces structures ont permis une amorce réelle de co-décision, démontrant que lorsque les ressources sont partagées, l'autonomie tactique africaine gagne immédiatement en consistance et en efficacité. Parallèlement, la qualité de la formation technique spécialisée — singulièrement dans les domaines du génie, du déminage (notamment contre les IED) ou de la guerre irrégulière — est unanimement saluée par les bénéficiaires. Ces transferts de savoir-faire hautement critiques sont perçus non comme une aliénation, mais comme des leviers d'émancipation opérationnelle. Ils permettent, à terme, aux armées nationales de s'approprier des

capacités techniques indispensables pour s'affranchir de l'assistance étrangère permanente. En dernier lieu, le rôle de « parapluie stratégique » ou de facilitateur logistique joué par la France dans des contextes de haute volatilité, comme en RCA, est souvent reconnu positivement. En sécurisant les lignes de communication et en fournissant une logistique lourde (évacuations sanitaires, transport de troupes), la France a permis aux contingents de l'UA de se déployer sans s'épuiser prématurément, agissant ici comme un partenaire de soutien indispensable plutôt que comme une puissance d'ingérence unilatérale. Aussi, notre cartographie révèle une ambivalence profonde, celle de savoir que si l'expertise militaire française demeure une ressource stratégique hautement valorisée, les modalités politiques de sa mise en œuvre ravivent constamment le sentiment d'une asymétrie de pouvoir. Notre hypothèse opérationnelle 1 se trouve ainsi validée par l'analyse empirique selon laquelle l'image de tutelle persiste, alimentée par une perception d'intempérance qui occulte parfois les bénéfices techniques tangibles. Cette divergence entre les représentations héritées et les nécessités de la coopération opérationnelle nous impose désormais de dépasser le cadre subjectif pour évaluer la dimension objective des faits. C'est pourquoi la seconde partie de notre étude s'attachera à confronter la théorie de la sécuritisation aux réalités brutales de la compétition géostratégique mondiale, afin de juger de la validité totale de notre hypothèse de dépendance structurelle face aux puissances émergentes.

2. La dimension objective du poids des réalités opérationnelles et la mutation doctrinale de la france-afrique

Délaissant le cadre subjectif, cette seconde partie évalue les réalités tangibles de la France-Afrique sous le prisme de la sécuritisation. Afin d'éprouver l'impact de la compétition tierce, notre analyse dissèque d'abord les dispositifs sécuritaires (2.1), avant de projeter les mutations doctrinales face aux défis de la concurrence globale (2.2) (Gompert *et al.*, 2014 : 77).

2.1. Les dispositifs sécuritaires face à l'épreuve de la compétition stratégique globale

Passer de l'analyse des perceptions subjectives à l'examen des réalités objectives impose de confronter les dispositifs de la France-Afrique aux mutations brutales et polymorphes de l'échiquier mondial. Dans cette perspective, la théorie de la sécuritisation ne s'applique plus uniquement aux narratifs internes, mais à la manière dont la France et ses nouveaux compétiteurs systémiques érigent mutuellement leurs influences respectives en menaces existentielles (Buzan *et al.*, 1998 : 45). Notre hypothèse opérationnelle 2 trouve ici son ancrage empirique à savoir que la présence française n'est plus un monopole de fait, mais une variable ajustée, souvent de manière réactive, sous la pression de puissances tierces opportunistes. Cette réalité tangible se manifeste par une perte de substance des dispositifs traditionnels face aux manifestations de la septuple intempérance, ouvrant des brèches structurelles dans lesquelles s'engouffrent de nouveaux acteurs géostratégiques aux méthodes décomplexées. De prime abord, l'irruption de la Russie, notamment via le déploiement de sociétés militaires privées en République Centrafricaine et au Mali, constitue l'exemple le plus flagrant de cette rupture d'équilibre. En proposant une offre sécuritaire "clés en main", centrée sur la protection des régimes et dénuée de toute conditionnalité démocratique ou de respect des droits de l'homme, Moscou exploite avec habileté l'intempérance politico-diplomatique de Paris pour se substituer aux dispositifs classiques comme la force Barkhane. Cette réalité objective démontre que la dépendance structurelle africaine n'est plus exclusive ; elle s'est transformée en un marché concurrentiel où la loyauté stratégique se négocie désormais au plus offrant en termes de survie politique immédiate. Ensuite, l'influence croissante de la Chine illustre une intempérance géoéconomique où la sécurité est subtilement assujettie au développement des infrastructures critiques. Par le financement massif de bases logistiques, de ports en eaux profondes et de technologies de surveillance numérique sous couvert de "Safe City", Pékin crée une dépendance de "basse intensité" mais de longue durée. Cette stratégie érode progressivement la suprématie navale et

technologique française, particulièrement dans le Golfe de Guinée, où les intérêts énergétiques mondiaux se croisent. Enfin, la percée de la Turquie avec sa « diplomatie des drones » (Bayraktar TB2) dans le Sahel et la Corne de l'Afrique offre aux États africains une létalité technologique immédiate et une autonomie de frappe sans passer par les lourdeurs doctrinales ou les vetos politiques français (Gompert *et al.*, 2014 : 77). Ces trois dynamiques convergentes confirment que le dispositif français est désormais concurrencé sur ses propres piliers historiques que sont le renseignement, la logistique de projection et la formation des cadres. Toutefois, une lecture purement décliniste de la présence française serait scientifiquement incomplète et occulterait sa résilience structurelle. À l'inverse des nouveaux arrivants dont l'offre reste souvent fragmentaire ou purement mercantile, la France conserve une "profondeur de champ" institutionnelle que ses rivaux peinent à égaler. Premièrement, l'opération Corymbe dans le Golfe de Guinée demeure, malgré les critiques, le seul dispositif capable d'assurer une coordination maritime multinationale stable (architecture de Yaoundé), là où la Chine se limite à des patrouilles bilatérales épisodiques ou à la protection de ses propres convois. Cette réalité objective prouve que le rôle de « facilitateur stratégique » français reste une nécessité fonctionnelle pour la sécurité des voies commerciales et la lutte contre la piraterie (Charbonneau, 2017 : 91). Deuxièmement, malgré la contestation politique, l'expertise française en matière de formation d'état-major et d'ingénierie de défense (via le programme RECOMP) demeure la référence absolue pour les élites militaires africaines. Les cursus de haut niveau dispensés à l'École Supérieure Internationale de Guerre (ESIG) de Yaoundé ou à l'École Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES) créent une interopérabilité humaine et intellectuelle que les formations russes ou turques, plus orientées vers le maniement tactique des matériels que vers la planification stratégique, ne parviennent pas encore à substituer. Troisièmement, la France bénéficie d'une capacité unique de levier financier et diplomatique auprès des institutions multilatérales (UE, ONU). La gestion des financements de la Facilité Africaine de Paix montre que Paris reste l'architecte incontournable de

l'ingénierie sécuritaire régionale, capable de mobiliser des ressources internationales là où d'autres puissances n'apportent que des solutions bilatérales onéreuses. En somme, l'analyse objective des faits révèle un paradoxe central, à savoir que, si la France subit un déclassement relatif dû à l'émergence d'alternatives sécuritaires moins contraignantes, elle maintient une emprise technique et administrative de premier ordre par ses réseaux institutionnels. La réalité opérationnelle valide notre hypothèse opérationnelle 2 selon laquelle la compétition tierce ne se contente pas d'expulser la France ; elle la contraint à une mutation forcée pour justifier sa valeur ajoutée. Cette situation de concurrence aiguë rend les modèles d'intervention unilatéraux totalement obsolètes et exige une révision profonde des schémas de pensée militaires. Dès lors, il devient indispensable d'analyser comment cette pression extérieure dicte désormais une reconfiguration radicale des doctrines d'engagement. C'est pourquoi la sous-partie suivante explore les perspectives de mutation vers une doctrine de partenariat "à la demande", seule issue possible pour la France-Afrique face à cette compétition globale globalisée.

2.2. Les perspectives d'une nouvelle doctrine de coopération de la france-afrique en contexte de compétition globale

Après avoir objectivé la réalité d'une dépendance structurelle des Forces Armées Africaines, il convient désormais de scruter les métamorphoses doctrinales imposées par les soubresauts de l'arène mondiale. Cette dernière sous-partie analyse comment les schémas d'action de la France-Afrique sont contraints d'évoluer sous la pression d'une concurrence multipolaire de plus en plus agressive. Conformément à la théorie de la sécuritisation, l'émergence de nouveaux pôles d'influence — russes, chinois ou turcs — est perçue par Paris comme un péril existentiel pour la stabilité régionale et ses intérêts propres. À l'inverse, les organisations d'intégration telles que l'Union Africaine (UA), la CEDEAO ou la CEEAC y voient souvent une opportunité de diversification stratégique salutaire pour briser le tête-à-tête colonial et renégocier les termes de la sécurité collective (Buzan *et al.*, 1998 : 45). Ce climat de rivalité systémique permet de

tester l'hypothèse opérationnelle 2, postulant que l'intensification des influences tierces force la France à une redéfinition radicale, voire à une déconstruction de ses modèles classiques de coopération. De manière significative, face à l'érosion continue de son influence et à l'exploitation chirurgicale de ses faiblesses par des puissances rivales, la France tente d'opérer une mutation vers un « partenariat renouvelé » qui se veut moins intrusif. À titre d'exemple, on observe une accélération de l'africanisation formelle du commandement et une invisibilisation de la présence française. Cela se traduit par la réduction drastique des effectifs permanents et la transformation des bases militaires historiques en « académies » ou en pôles de coopération thématiques. Cette réponse tactique, loin d'être uniquement philanthropique, vise à neutraliser la représentation d'une tutelle devenue politiquement insupportable pour les opinions publiques locales et les jeunes élites militaires (Sy, 2021 : 18). En outre, face à l'offensive géoéconomique chinoise qui lie intimement sécurité et développement d'infrastructures lourdes, Paris s'efforce d'intégrer des enjeux non-militaires dans sa doctrine de défense. On assiste à l'émergence de concepts liant développement durable et sécurité géoenvironnementale. Cette approche multidimensionnelle cherche à offrir une alternative normative au modèle perçu comme purement extractif de Pékin, en valorisant la gouvernance des ressources et la résilience climatique comme piliers de la paix (Mbembe, 2000 : 124). Enfin, la confrontation avec des acteurs privés opaques et hybrides, tels que le groupe russe Wagner, a poussé la France à réarticuler sa doctrine autour des principes de "transparence" et de l'État de droit. Cette posture vise à convaincre les partenaires africains de la valeur ajoutée d'un modèle fondé sur la légalité internationale et le renforcement institutionnel, par opposition aux modèles de sécurisation par la prédation (Dubois, 2015 : 68). Toutefois, la mise en œuvre de cette mue doctrinale se heurte à des résistances structurelles et à des inerties bureaucratiques qui en limitent considérablement la portée réelle. À l'opposé des ambitions affichées dans les discours de Dakar ou de Montpellier, la France peine à s'extraire de ses réflexes bilatéraux hérités de la période

gaulliste. Notre analyse révèle que Paris continue de privilégier des relations exclusives et informelles avec certains « États-pivots », souvent au détriment d'un investissement institutionnel sincère au sein des structures multilatérales comme la CEDEAO. Cette persistance du domaine réservé et de la diplomatie personnelle entretient un scepticisme profond quant à la sincérité du renouvellement doctrinal (Vellut, 2018 : 45). Par ailleurs, bien que la France prône l'autonomie stratégique africaine, elle ne procède toujours pas à des transferts massifs de moyens logistiques lourds ou de technologies de renseignement souveraines. Sans une capacité réelle des armées nationales à se substituer aux vecteurs aériens de transport ou aux capacités ISR (Intelligence, Surveillance, Reconnaissance) françaises, le cœur de la dépendance structurelle demeure intact. On observe ainsi un décalage entre la volonté de retrait politique et la réalité d'un maintien du verrou technique (Gompert *et al.*, 2014 : 77). En dernier lieu, cette nouvelle doctrine échoue encore à séduire les opinions publiques africaines. Les efforts de communication stratégique se brisent contre le mur d'un passif historique lourd et d'un sentiment d'ingérence que les compétiteurs géoculturels exploitent avec une efficacité redoutable sur les réseaux sociaux. En conséquence, notre étude confirme la validité de l'hypothèse opérationnelle 2 selon laquelle la compétition globale agit bien comme un puissant catalyseur d'évolution doctrinale vers la subsidiarité et le partenariat de soutien. Néanmoins, cette mutation demeure largement incomplète et superficielle. Elle ne permet pas, en l'état, de résoudre le nœud gordien de la dépendance structurelle établi par notre hypothèse centrale. En somme, notre discussion a méthodiquement confronté les représentations historiques aux dures réalités opérationnelles. Ayant validé la persistance d'une tutelle symbolique face à une autonomisation technique encore balbutiante, il devient impératif, en guise de synthèse finale, de dégager les implications stratégiques majeures. Il s'agit de tracer une feuille de route pour les décideurs africains afin que la diversification des partenaires ne soit pas une nouvelle forme d'aliénation, mais le moteur d'une véritable souveraineté de défense.

Conclusion

Au terme de notre investigation scientifique, il convient d'affirmer que l'utilité sociale de notre étude réside dans sa capacité à offrir aux décideurs et aux sociétés civiles une boussole stratégique pour naviguer dans les eaux troubles de la transition post-coloniale. En dépassant le simple constat académique, notre recherche aspire à transformer la compréhension des mécanismes de sécurité en un levier d'action publique. La finalité sociale est claire, à savoir, garantir aux populations africaines un environnement stable où la sécurité n'est plus une rente extérieure, mais un bien public produit souverainement. Pour ce faire, la prospective impose d'analyser les trajectoires d'évolution à travers des scénarios de risques et une ingénierie de la réponse. Le premier scénario, qualifié de rupture subie et de fragmentation géopolitique, projette une accélération du désengagement français sous l'effet de poussées endogènes non structurées. Le risque géopolitique majeur ici est l'atomisation de l'architecture de paix, où le vide laissé par les dispositifs classiques est comblé par une compétition féroce entre puissances révisionnistes. Sur le plan géoéconomique, ce scénario expose les États à une instabilité monétaire sévère si la sortie du cadre de coopération actuel ne s'accompagne pas d'une résilience bancaire régionale. Le risque géoenvironnemental s'y trouve exacerbé, car l'absence de coordination sécuritaire fragilise la surveillance des zones protégées et des ressources hydriques, transformant le climat en un multiplicateur de conflits. L'axe de mitigation impérieux consiste en l'activation immédiate d'une autonomie financière des organisations régionales pour doter la Force Africaine en Attente d'une capacité de déploiement d'urgence. Un second scénario, celui de la dépendance métamorphosée, verrait une France feignant le retrait tout en conservant les verrous stratégiques du renseignement et de la projection. Ce statu quo déguisé porte un risque géoculturel critique qui est celui de la cristallisation d'une hostilité sociétale durable, alimentée par un sentiment d'imposture doctrinale. Le risque

géostratégique réside alors dans l'incapacité des armées africaines à développer leur propre génie tactique, restant cantonnées à des rôles d'auxiliaires. Pour mitiger cette trajectoire, les décideurs doivent impérativement conditionner tout partenariat à une clause de transfert technologique intégral, visant la fin de l'asymétrie de l'information décisionnelle. Le troisième scénario, celui de l'autonomie concertée, représente l'optimum de notre prospective. Il suppose une mutation de la France-Afrique vers une interdépendance stratégique entre égaux. Le risque ici est essentiellement transitionnel, lié à la vulnérabilité des États durant la phase de montée en puissance des capacités endogènes. La mitigation repose sur une coopération tripartite associant les blocs régionaux africains à des partenaires diversifiés, garantissant que la sécurité ne dépende plus d'un seul centre de gravité. Pour opérationnaliser cette sortie de crise, une modélisation stratégique rigoureuse est proposée. L'axe politico-diplomatique doit privilégier la plateforme multilatérale sur le réseau occulte. Il est désormais vital que toute négociation sécuritaire soit validée par les instances exécutives de la CEDEAO ou de la CEEAC, mettant fin à la diplomatie des couloirs qui a longtemps caractérisé l'intempérance politico-administrative de la puissance tutélaire. Parallèlement, l'axe militaro-sécuritaire doit impérativement basculer d'une logique de substitution à une logique de souveraineté des moyens, plaçant l'effort sur l'acquisition de vecteurs de renseignement et de transport stratégique gérés exclusivement par des centres de commandement africains. Notre modélisation s'appuie sur trois axes d'efforts interdépendants. Le premier concerne la consolidation du capital humain par la création d'académies de guerre panafricaines, dont la condition déterminante est un financement strictement endogène pour garantir l'indépendance doctrinale. Le deuxième axe vise l'autonomie budgétaire et logistique, avec pour condition sine qua non l'établissement d'un fonds de solidarité sécuritaire alimenté par une taxe régionale, permettant de couvrir au moins 70 % des coûts opérationnels des missions de paix. Le troisième axe intègre la maîtrise des risques géoenvironnementaux et géoculturels, exigeant l'incorporation d'experts en gestion des ressources au sein des états-

majors pour anticiper les conflits liés à la rareté. L'hypothèse de succès de notre feuille de route repose sur la capacité des élites politiques africaines à transformer la compétition entre grandes puissances en un levier de négociation pour leur propre autonomie, plutôt qu'en une simple substitution de tuteur. Ce succès sera mesurable via des indicateurs objectivement vérifiables. Sur le plan politique, notre objectif est d'atteindre 50 % de renégociation des accords de défense bilatéraux en protocoles multilatéraux d'ici 2030. Sur le plan sécuritaire, une réduction de 60 % de la dépendance logistique extérieure pour les missions régionales doit être constatée d'ici 2028. Enfin, sur le plan économique, le financement endogène des budgets de défense régionale devra atteindre le seuil critique de 70 % d'ici la fin de la décennie. In fine, l'utilité sociale de notre étude est de démontrer que la trajectoire vers la stabilité ne réside pas dans une rupture émotionnelle, mais dans une ingénierie planifiée de la souveraineté qui convertit les héritages historiques en forces d'avenir.

Bibliographie

- AFELI Kossi, 2003. « La perception historique des accords de défense ». In : *Les héritages de la colonisation en Afrique*, K. AFELI, pp. 5-18, L'Harmattan, Paris
- BAGAYOKO Niagalé, 2018. « L'architecture de sécurité en Afrique de l'Ouest », *Cahiers de l'Afrique*, Vol. 12, N°4, pp. 10-25, Dakar
- BUZAN Barry, WÆVER Ole et DE WILDE Jaap, 1998. *Security: A New Framework for Analysis*, Lynne Rienner Publishers, Boulder
- CHARBONNEAU Bruno, 2017. « France's Return to Africa: From Sarkozy to Macron », *Current History*, Vol. 116, N°790, pp. 88-93, Philadelphia
- DUBOIS Hélène, 2015. « Les interventions militaires françaises et la souveraineté africaine », *Revue de Stratégie Défense*, Vol. 22, N°3, pp. 60-78, Bruxelles
- FANON Frantz, 1961. *Les Damnés de la terre*, François Maspero, Paris

- GOMPERT David C., BINNENDIJK Hans et LIN Bonny, 2014. *Blinders, Blunders, and Wars: What America and China Can Learn*, RAND Corporation, Santa Monica
- MAURER Bruno, 2010. « Les représentations de la langue et de la coopération : le cas du partenariat renouvelé », *Études Francophones*, Vol. 15, N°2, pp. 12-28, Montpellier
- MBEMBE Achille, 2000. *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Éditions Karthala, Paris
- POPPER Karl, 1959. *The Logic of Scientific Discovery*, Basic Books, New York
- SY Amadou, 2021. « Les réformes du Franc CFA : entre rupture symbolique et continuité monétaire », *Afrique Économie*, Vol. 34, N°1, pp. 15-32, Paris
- VELLUT Jean-Luc, 2018. « Serval et Barkhane : l'épreuve des faits sur le terrain sahélien », *Géopolitique Africaine*, Vol. 9, N°4, pp. 40-55, Paris